

N°: IKO MONO PHALT F/F NH 001 FR

1. Code d'identification : IKO MONO PHALT F/F
2. Usage prévu : Feuilles bitumineuses armées pour l'étanchéité de ponts et autres surfaces en béton circulables par les véhicules
3. Fabricant : IKO-AXTER
6, rue Laferrière
75009 Paris
France
www.iko.fr/dop
4. Mandataire du fabricant : NA
5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit : Système 2+
- 6a. Produit couvert par la norme harmonisée : EN 14695
Le BCCA, organisme notifié n° 0749 a réalisé selon le système 2+ l'inspection initiale du système de contrôle de production en usine la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production en usine n° 0749-CPR-BC2-381-01709-0001-01.
- 6b. Evaluation technique européenne : NA
7. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles		Performance				Spécifications techniques harmonisée
		Valeur	Tolérance		Unités	
			Min	Max		
Propriété en traction : Force maximale	Sens Long	700	500	-	N/50mm	EN 14695:2010
	Sens Travers	550	400	-		
Propriété en traction : Allongement maximal	Sens Long	35	30	-	%	
	Sens Travers	35	30	-		
Absorption d'eau		≤ 2			%	
Souplesse à basse température		≤ -15			°C	
Durabilité EN 1296	Résistance au fluage à température élevée	100	90	-	°C	
	Souplesse à basse température	≤ 0			°C	
Résistance à la pression dynamique d'eau		Conforme			-	
Résistance au compactage de la couche de protection		NA			-	
Comportement des feuilles bitumineuses lors de l'application d'asphalte coulé		0			%	
Aptitude à ponter les fissures		NPD			-	
Substances dangereuses		Note 1 et 2			-	
Caractéristiques de performances avec IKOpro Primaire bitume Aderosol GC						
Adhérence		≥ 0,5			N/mm²	
Résistance au cisaillement		≥ 0,1			N/mm²	
Compatibilité par vieillissement thermique		≥ 85			%	

NA: Non applicable en raison de l'usage prévu du produit

Note 1 : Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille

Note 2 : En l'absence de Norme européenne harmonisée, la vérification et la déclaration sur lixivation/composition doit être faite selon les dispositions nationales en vigueur au lieu d'utilisation.

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

Conformément au Règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :
Peter Fleischmann (Directeur Général)

Paris
29/09/2023

